

## CALENDRIER D'INSCRIPTIONS 2025/2026

### Inscriptions 2025/2026 des nouveaux élèves de 1<sup>ère</sup> STMG et des nouveaux étudiants de BCPST1 et de BTS1

LES INSCRIPTIONS SE DEROULERONT AU LYCEE SELON LE PLANNING SUIVANT :

**RESULTATS DE L'AFFECTATION EN 1<sup>ère</sup> STMG le vendredi 27 juin 2025**

DATES	HEURES	CLASSES
Mercredi 2 Juillet 2025	7h30-9h00 9h-12h30	Réunion parents et élèves admis en 1 <sup>ère</sup> STMG en salle Polyvalente Inscription de tous les élèves admis en 1 <sup>ère</sup> STMG
Jeudi 10 Juillet 2025	8H30-9h30 9h45 à 11h45	Réunion des étudiants admis en BTS 1 <sup>ère</sup> année en salle Polyvalente + Visite de l'établissement Inscription des étudiants admis en 1 <sup>ère</sup> année BTS
Jeudi 10 Juillet 2025	7h30-8h30 9h00 à 11h00	Réunion des étudiants admis en BCPST1 en salle Polyvalente + visite établissement/Internat Inscription des étudiants admis en 1 <sup>ère</sup> année BCPST

**\*Les inscriptions se feront sous le préau vie scolaire. L'entrée au lycée se fera par le portail grande permanence dans le prolongement de la fresque. Le parking sera ouvert aux véhicules des parents (accès portail grande permanence).**

**LA RENTREE DES ETUDIANTS DE 1<sup>ère</sup> Année de BTS est prévue le lundi 1<sup>er</sup> septembre.**

**Celle des 1<sup>ère</sup> Année de BCPST est prévue le lundi 25 août 2025 à 08h00.**

Seul un responsable légal (ou tuteur) est autorisé à inscrire un élève

**AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE**

**AUCUNE PHOTOCOPIE NE POURRA ETRE EFFECTUEE AU LYCEE**

**AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE EFFECTUEE EN DEHORS DES DATES ET HEURES INDIQUEES**

#### Pièces à fournir pour le PRE -BAC

- 1) 4 photos d'identité RECENTES
- 2) L'attestation d'assurance pour l'année 2025/2026
- 3) Photocopie du livret de famille (pages des responsables et de l'élève)
- 4) Photocopie de la pièce d'identité de l'élève (passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité)
- 5) La fiche de renseignements SIECLE des élèves et étudiants du lycée Paulette NARDAL sera remise par l'établissement le jour de l'inscription et actualisée en ROUGE. Les élèves et étudiants d'autres établissements se présenteront munis de leur fiche siècle actualisée en ROUGE et signée du responsable légal
- 6) Photocopie justificatif d'adresse (moins de 3 mois)
- 7) Photocopie du bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre portant mention passage en 1<sup>ère</sup>
- 8) EXEAT = Certificat de scolarité
- 9) Notice d'affectation pour les secondes et les 1<sup>ère</sup> STMG : **résultat de l'affectation Affelnet le vendredi 27 juin 2025**
- 10) Attestation PSC1 le cas échéant
- 11) Attestation journée d'appel le cas échéant
- 12) RIB du responsable légal<sup>1</sup> (Tout responsable ayant changé de coordonnées bancaires(RIB) ou souhaitant une vérification doit remettre un RIB lors de l'inscription)

#### Pièces à fournir pour le POST -BAC

- 1) 4 photos d'identité RECENTES
- 2) L'attestation d'assurance pour l'année 2025/2026
- 3) Photocopie du livret de famille (pages des responsables et de l'élève)
- 4) La fiche de renseignements SIECLE remise par l'établissement d'origine actualisée en ROUGE et signée du responsable légal
- 5) Photocopie justificatif d'adresse (moins de 3 mois)
- 6) Relevé de notes du BAC

**Reprise des réinscriptions et inscriptions pour les retardataires : Les mercredi 27 et jeudi 28 août 2025 de 08h30 à 12h00. Rentrée des élèves de 1<sup>ère</sup> STMG mardi 2 septembre 2025 de 7h30 à 12h30 (modalités précisées ultérieurement)**

#### INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION - RENTREE SCOLAIRE 2025

L'inscription à la demi-pension s'effectuera selon le calendrier des inscriptions précisé en haut de page.

**Les pièces à fournir sont les suivantes : Une photo de l'élève, Un chèque ou de l'espèce correspondant au montant du nombre de repas (3.60€ le repas) souhaités + 10.50€ pour le badge qui est **OBLIGATOIRE** pour la réservation et l'entrée au Service de Restauration, ainsi que le document d'inscription à la demi-pension complété préalablement.**

Le Proviseur Richard CAMPOS

